Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ordonnances de la nouvelle loi sur l'agriculture : soutien au principe de PA 2002 sous réserve de modifications

Ordonnances de la nouvelle loi sur l'agriculture : soutien au principe de PA 2002 sous réserve de modifications

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 24 septembre 1998

Com. agricult.